



UFR Lettres, Sciences du Langage et Arts

Année 2019-2020

Diplôme Universitaire
Initiation à la didactique du
Français Langue Etrangère

UFR Lettres, Sciences du Langage et Arts
Département des Sciences du Langage
5 avenue Pierre Mendès-France
69676 Bron Cedex

site internet : <http://lesla.univ-lyon2.fr>
rubrique « sciences du langage / fle »

Responsable : Véronique RIVIERE, *Maître de Conférences*

Secrétariat : Marie-Danielle DESRAYAUD
Téléphone : (33) 04 78 77 24 73
Courriel : Marie-Danielle.Desrayaud@univ-lyon2.fr
Bureau 106 – bâtiment B – 1^{er} étage
Ouvert du lundi au jeudi de 13 h 30 à 16 h 30, le vendredi matin de 9 h 00 à 12 h 00

1. Objectifs de la formation

La formation *Initiation à la didactique du français langue étrangère* est un diplôme universitaire qui vise à initier les étudiants au domaine de la didactique du français langue étrangère et seconde, en particulier à en connaître, dans une première approche, ses formes institutionnelles, scientifiques et historiques. Elle vise également à faire réfléchir sur les processus d'apprentissage des langues étrangères, à doter les étudiants d'outils méthodologiques de base pour l'enseignement du FLES et à renforcer les connaissances de la langue française.

Il constitue un **prérequis obligatoire à l'entrée en Master FLE**.

2. Conditions d'admission

Ce DU s'adresse aux

- **étudiants déjà titulaires** d'une Licence en Langues, Sciences du Langage, Sciences Humaines, Lettres ou Sciences de l'Éducation qui souhaitent pouvoir candidater au Master FLE.
- **étudiants en 3^{ème} année de Licence** n'ayant pas l'option Initiation à la didactique du FLE dans leurs parcours de L3. Il peut notamment s'agir des étudiants de Langues, de Sciences de l'Éducation. Seules les Licence 3 Sciences du Langage et Licence 3 Lettres Modernes proposent dans leur parcours cette option.
- **étudiants inscrits en 2^{ème} année de Licence de Sciences du Langage, Lettres Modernes, Langue** à l'Université Lumière Lyon 2 ayant validé leur 1^{ère} année **et ayant un projet de mobilité en 3^{ème} année**

Conditions d'admission :

- être inscrit en **Licence 2** sciences du langage, lettres modernes ou langue à l'Université Lumière Lyon 2
- **OU** être inscrit en **Licence 3** dans une université française ;
- **OU** être titulaire d'une Licence prioritairement en Sciences du langage, Langues, Lettres ou Sciences de l'éducation ; ou autres
- **OU** pour les candidats étrangers, être titulaire d'une **Licence de langue française**

Pour les étudiants étrangers, le niveau B2 du CECR dans les **4 compétences langagières**, certifié par une instance officielle, **est exigé**.

Admission sur dossier via l'application e-candidat.

Ce **dossier de candidature** comprenant curriculum vitae, copie des diplômes, attestation d'expériences professionnelles et lettre de motivation sera examiné par la commission pédagogique où siègent, outre des enseignants intervenant dans les enseignements du DU FLE, des représentants du service de la Scolarité.

Des professionnels de l'enseignement du français langue étrangère ou langue maternelle peuvent être admis à suivre les enseignements (au titre de la validation des acquis professionnels) avec l'accord de la commission pédagogique.

3. Organisation des études

Le DU s'étend sur une année décomposée en 2 Unités d'Enseignement (UE) correspondant aux deux semestres de l'année universitaire. Le diplôme est obtenu à la suite de la validation des deux modules.

Chaque UE est validée dès lors que l'étudiant a obtenu **la moyenne à cette UE. Au sein de chaque UE, la compensation entre les notes obtenues aux différents enseignements constitutifs se fait sans note éliminatoire.**

1ère session

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par an. A l'issue de la première session, est calculée la moyenne des enseignements au sein de l'UE, qui se compensent entre eux. Si le résultat de cette moyenne est inférieur à 10, l'étudiant passe la seconde session.

2ème session

L'étudiant repassera donc les épreuves dans les enseignements où il aura obtenu lors de la première session des notes inférieures à 10.

L'accès à la 2ème session ne peut être refusé en cas d'absence à la 1ère session.

C'est la meilleure des deux notes qui est retenue pour la délibération.

4. Les enseignants

Hélène DIAZ, CIEF,

Helene.Diaz@univ-lyon2.fr

Anetta KOPECKA, Département Sciences du Langage, LESLA,

Anetta.Kopecka@univ-lyon2.fr

Martine MARQUILLO-LARRUY, Département Sciences du Langage, LESLA,

Martine.Marquillo.Larruy@univ-lyon2.fr

Claire MARTEL, CIEF,

Claire.Martel@univ-lyon2.fr

Caroline OLSSON, Centre de Langues, Université Lyon 2

Caroline.Olsson@univ-lyon2.fr

Frédérique RICHAUD, CIEF,

Frederique.Richaud@univ-lyon2.fr

Véronique RIVIERE, Département Sciences du Langage, LESLA,

Veronique.Riviere@univ-lyon2.fr

Lolke VAN DER VEEN, Département Sciences du Langage, LESLA,

Lolke.Van-der-Veen@univ-lyon2.fr

5. Programme

La présence aux COURS MAGISTRAUX et aux TD est OBLIGATOIRE

Ceux-ci sont dispensés le VENDREDI journée de septembre à avril
(sauf pour la langue inconnue jour et créneau au choix du lundi au jeudi)

**AUCUNE DISPENSE D'ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS
N'EST ACCORDEE**

UE 1 - Semestre 1 (septembre – décembre = 12 semaines) = 61h15'			
MATIERES	CM	TD	Crédits ECTS
			AUCUN
Initiation à la didactique du FLE	21h		
Méthodologie de l'enseignement du FLE		19h15	
Apprentissage d'une langue inconnue***		21h	
UE 2 - Semestre 2 (janvier - avril = 12 semaines) – 40h15'			
MATIERES	CM	TD	Crédits ECTS
			AUCUN
Réflexions sur les langues et leur apprentissage	21h		
Didactique de la civilisation et littérature en FLE		19h15	

*** Concernant le cours « **Apprentissage d'une langue inconnue** »

Deux possibilités sont proposées aux étudiants :

1. Cours au Centre de langues, niveau débutant : **chinois, arabe, russe, suédois.**
2. Cours proposés par le Département Sciences du Langage : **polonais ou suédois.**

6. Description des enseignements

SEMESTRE 1

◆ *Initiation à la didactique du FLE (21h, CM)* Martine MARQUILLÓ LARRUY

Objectifs

Découvrir ce que recouvre le domaine de l'enseignement et de la diffusion du français à l'étranger et en France : les publics ciblés, les contextes institutionnels ou semi-institutionnels, les acteurs, l'histoire et l'héritage du champ de la didactique du FLE qui sous-tend les pratiques pédagogiques actuelles.

Connaissances à acquérir

- Connaissances historiques et actuelles des institutions de l'enseignement et de la diffusion du FLE en France et à l'étranger et des institutions de la Francophonie.
- Connaissances historiques et actuelles des courants méthodologiques de l'enseignement des langues étrangères et du FLE.
- Connaissance des concepts-clés de la didactique des langues

Compétences à acquérir

- Identifier et distinguer la diversité des situations d'enseignement du FLE en France et dans le monde.
- Identifier les principes théoriques et méthodologiques d'enseignement d'un matériel pédagogique.

Modalités pédagogiques

- Présentation d'institutions du FLES à partir de recherches documentaires (par les étudiants)
- Observation et analyse de ressources pédagogiques situées historiquement (travail de groupe à partir d'un canevas d'observation)
- Présentations magistrales

Modalités de contrôle des connaissances (mcc)

Session 1 : examen terminal écrit, durée 1h30

Session 2 : examen terminal écrit, durée 1h30

◆ **Apprentissage d'une langue inconnue (21h TD)**

Objectifs

Initiation à une langue complètement nouvelle pour les étudiants par le biais d'une immersion linguistique (au choix : polonais, russe, arabe, suédois, chinois).

Connaissances à acquérir

Connaissances langagières de base (niveau A1.1). Connaissances culturelles sur le ou les pays concernés par cette langue.

Compétences à acquérir

- Comprendre différents niveaux du système de la langue (phonétique, morphologie, syntaxe et sémantique) articulés à différents aspects communicatifs (par ex., se présenter et faire connaissance, parler de ses loisirs, décrire des lieux et des actions).
- Développer quelques compétences d'expression et de compréhension orale et écrite dans la langue en question.

Modalités pédagogiques

- Travaux de groupe : élaboration de petits dialogues, répétitions
- Travail à la compréhension de documents oraux ou écrits de manière collective ou individuelle
- Entraînement grammatical et lexical
- Tenue d'un journal de bord

Modalités de contrôle des connaissances (mcc)

Session 1 : contrôle continu écrit et/ou oral

Session 2 : un examen écrit et/ou une épreuve orale

◆ **Méthodologie de l'enseignement du FLE (19,15h TD),**

Objectifs

Le cours vise à fournir aux étudiants les principaux outils conceptuels et méthodologiques pour concevoir un cours de FLE, l'animer, et l'évaluer.

Connaissances à acquérir

Notions de méthodologie générale de l'enseignement du FLE : besoins et objectifs, compétences langagières, progression, séquence didactique, supports, documents authentiques

Compétences à acquérir

- analyser les outils méthodologiques existants,
- élaborer des activités d'apprentissage dans les différentes compétences (en réception et production, à l'oral et à l'écrit)
- aborder le traitement de la langue dans une perspective communicative

Modalités pédagogiques

Travaux de groupes : observation de matériel pédagogique, élaboration de fiches pédagogiques

Modalités de contrôle des connaissances (mcc)

Session 1 : 1 examen écrit, durée 1h30

Session 2 : examen terminal écrit, durée 1h30

SEMESTRE 2

◆ ***Didactique de la civilisation et littérature en FLE (19h15, TD)***, Claire MARTEL, Frédérique RICHAUD, Hélène DIAZ

Objectifs

Acquérir des bases méthodologiques pour l'élaboration de séquences d'enseignement de la culture française et francophone

Connaissances à acquérir

Notion de compétence culturelle, connaissance des différentes approches du texte littéraire en FLE.

Compétences à acquérir

- Se constituer un fonds de connaissances et de références pour enseigner la civilisation française (sciences de l'homme et de son environnement : sociologie, ethnologie, sémiologie, histoire, géographie, ethnographie, psychologie..),
- Repérer et sélectionner les matériels pédagogiques et d'analyser les contenus des documents-supports de l'enseignement (documents divers de la vie sociale et culturelle, textes littéraires).
- Elaborer des séquences d'enseignement à partir d'un texte littéraire

Modalités pédagogiques

- Travaux de groupe : observation de matériels pédagogiques, élaboration de séquences
- Mises en situation au CIEF auprès d'étudiants étrangers de FLE
- Exposés théoriques des notions utiles

Modalités de contrôle des connaissances (mcc)

Session 1 : Contrôle continu = réalisation de deux dossiers individuels (un pour chaque partie du TD)

Session 2 : Reprise des dossiers

◆ *Réflexions sur les langues et leur apprentissage (10,30h x 2, 21h CM)*

Véronique RIVIERE et Lolke VAN DER VEEN

Cet enseignement sera conduit selon deux objectifs : l'un centré sur l'acquisition ou le renforcement des connaissances sur la langue française et l'autre centré sur une réflexion sur l'apprentissage des langues étrangères.

Objectifs

- Accompagnement de la réflexion sur l'expérience d'apprentissage d'une langue étrangère préalablement vécue par les étudiants, en vue d'un premier stade de professionnalisation à l'enseignement du français, comme langue étrangère. En effet, on présuppose qu'une première étape de la formation à l'enseignement consiste à se mettre à la place de celui qui apprend.
- Développement d'attitudes réflexives par l'observation aigüe de son apprentissage et de l'environnement didactique et pédagogique dans lequel l'étudiant est mis en situation.
- Développement de capacités d'observation et de réflexion par rapport à une morphologie – celle de l'oral – qui diffère sur plusieurs points de celle de la langue écrite.

Connaissances à acquérir

Réflexion sur la langue française :

- Lecture de données en transcription phonétique
- Principales différences entre le français oral et le français écrit
- Notions de base de la morphologie et typologie des morphèmes (oral et écrit)
- Variation morphologique, alternances morpho-phonologiques et représentation
- Evolutions récentes affectant la morphologie de l'oral

Réflexion sur l'apprentissage des langues :

- Stratégies d'apprentissage des langues étrangères
- Points de repère en acquisition des langues (input-intake, rôle de l'erreur)
- Stratégies d'accès au sens en langue étrangère
- Notion de motivation dans l'apprentissage

Compétences à acquérir

- Capacités d'observation et d'analyse : identification et classements des morphèmes, fonctionnement de l'oral (vs écrit), compréhension de certaines évolutions récentes. Capacités réflexives : représentation des nombreuses alternances morpho-phonologiques attestées en français.

- Capacités réflexives : extraire de son expérience propre des éléments pertinents et les mettre en perspective ou en lien avec l'expérience des autres et tout autre apport d'information, développer des outils d'observation sur ses propres conduites d'apprentissage, construire le sens et les étapes clés de sa biographie langagière, mettre en relation les caractéristiques de la langue apprise avec des modalités didactiques d'enseignement de celle-ci.
- Capacités discursives : argumenter son point de vue par rapport à d'autres, présenter de manière organisée et publique, à l'oral et à l'écrit des éléments de son expérience, de ses attitudes vis-à-vis des langues, construire des hypothèses, nommer des phénomènes propres à l'apprentissage des langues

Modalités pédagogiques

- 1) Partie « Réflexion sur les langues-morphologie » : réflexion à partir de nombreux exemples de français oral authentique, application des acquis dans le cadre d'exercices. Présentiel enrichi.
- 2) Partie « réflexion sur l'apprentissage des langues » : point de départ réflexif : les étudiants sont amenés à réfléchir par petits groupes et à formaliser de différentes façons les points les plus saillants dans l'apprentissage d'une nouvelle langue en s'appuyant sur leur journal de bord : réponse à des questionnaires, schématisation, rédaction individuelle, échanges. Mise en perspective de la réflexion par des travaux de recherche et notions plus théoriques et par des extraits de livrets d'apprentissage d'anciens étudiants

Modalités de contrôle des connaissances (mcc)

Session 1

Partie « Réflexion sur la langue » : (mini-dossier) une réflexion personnelle de 2 à 3 pages sur un problème spécifique touchant à la différence entre la morphologie du français oral et celle du français écrit (problème choisi par l'étudiant et approuvé par l'enseignant) et sur la manière de l'enseigner. L'étudiant présente le problème à l'aide des outils linguistiques présentés en cours et propose des amorces d'exercices.

Partie « Réflexion sur l'apprentissage » - épreuve terminale : rédaction d'un livret d'apprentissage d'une dizaine de pages retraçant l'expérience d'apprentissage de la langue inconnue en la mettant notamment en perspective avec la biographie langagière de l'étudiant et avec les stratégies d'enseignement.

Session 2

Partie « Réflexion sur la langue » : reprise de la réflexion personnelle de la session 1 (mini-dossier) sur la base des remarques et commentaires faits par l'enseignant.

Partie « Réflexion sur l'apprentissage » : reprise du dossier de la session 1.